



















Madame, Monsieur,

Vous habitez à Ferques, et avez donc besoin d'informations pratiques sur votre lieu de résidence : voici pour vous un livret récapitulatif de ce que vous offre la commune de Ferques!

Nos services ne s'arrêtent cependant pas là!

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour toute demande, n'hésitez pas à téléphoner en mairie au 03.21.10.23.70.

Cordialement,

Le Maire, Denis JOLY.

MAIRIE DE FERQUES 31, rue Elisée Clais 62250 Ferques Tél.: 03.21.10.23.70

Services techniques: 03.21.91.10.63

mairie@ferques.fr - communication@ferques.fr http://www.ferques.fr Facebook : Mairie de Ferques

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Rejoignez-nous via votre mobile sur (Appli MMEP - 62250)

Ma mairie [©] en poche .

La commune de Ferques fait partie de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps - Le Cardo - 62250 MARQUISE - tel. 03 21 87 57 57.

Le service technique

Une équipe au service de la population de Ferques, pour son bienvivre et pour que la commune soit accueillante à travers un cadre de vie agréable.

Le service technique est en charge des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie et des cimetières.

Il assure également la viabilité des routes l'hiver (déneigement)





Rue Jules Ferry-Elinghen 62250 Ferques Demander Xavier Poly Téléphone: 03.21.91.10.63

technique@ferques.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), c'est un travail entre vous et les membres du CCAS pour :

- Le RSA (Revenu de Solidarité Active)
- L'aide aux Personnes Âgées (APA)
- L'Aide sociale à l'hébergement en Maison de retraite
- Les demandes de carte invalidité
- Les demandes de carte européenne de stationnement
- Les demandes d'allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- Les demandes PCH (Prestation de Compensation Handicap)
- Les reconnaissances Travailleur Handicapé
- Le reclassement professionnel
- Les demandes d'allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Les demandes d'aide Sociale Personnes âgées (ASPA)
- Les demandes de Télé alarme
- Les renouvellements d'allocation Compensatrice pour aide à Tierce Personne (ACTP)
- La prime d'activité
- Bons de Noël aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires AAH

Aide alimentaire:

- Calcul des ressources pour l'octroi des bons alimentaires
- Délivrance des bons alimentaires mensuels.
- Vérification de ressources tous les trimestres.

Téléphone: 03 21 10 23 70

Demander Sonia Lurot Fax: 03.21.10.23.71.

Email: ccas@ferques.fr

Le Service Enfance - Jeunesse



Ce service gère :

La mise en place des temps périscolaires pendant l'école avec :

- la garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h,
- La cantine de 12h à 13h30

La mise en place des temps extrascolaires pendant les vacances (sauf vacances de Noël) :

- par le biais de l'ALSH pour les enfants de 3 à 13 ans
- par le biais de la Taverne (espace jeunes) pour les 13 à 17 ans.

L'accompagnement des jeunes dans leur projet par le biais du dispositif Ferk'Ados pour les 14 - 20 ans

La coordination du Conseil municipal des enfants (CME) et du conseil municipal des jeunes (CMJ)

L'accompagnement des jeunes pour le financement de leurs projets (BAFA, permis de conduire etc).

L'organisation de séjours de vacances pour les 14 à 17 ans **La communication** pour et avec les jeunes par le biais du site Internet et de la page Facebook





Téléphone: 03.21.10.23.70.

Demander Jérôme Haller.

Email: enfance-jeunesse@ferques.fr

Etudiants et Lycéens

Bourses d'aide aux études

Titulaire du Bac, si vous poursuivez vos études, la Municipalité de Ferques vous apporte une aide financière.

Pour la recevoir, présentez-vous en Mairie muni (e) d'un certificat de scolarité datant de novembre et d'un relevé d'identité bancaire à votre nom si vous êtes majeur (e) - au nom de vos parents si vous êtes mineur (e), ainsi que de votre diplôme du bac.

Vous toucherez alors la bourse d'aide aux études versée par la municipalité, d'un montant de 200€ pendant les cinq années maximum qui suivent le bac (sur justificatif).

Les lycéens aussi ! Si vous fréquentez un lycée non conventionné, vous pouvez faire la même démarche auprès de la Mairie et vous recevrez une aide de 107€.

Attention: cette aide n'est valable que dans les établissements non conventionnés (qui ne perçoivent pas une subvention directe de la municipalité pour les apprenants ferquois). Les lycées conventionnés qui ne donnent donc pas droit à cette aide - sont Branly, Cazin, Giraux-Sannier, Mariette et le Lycée des 2 Caps.



Cette mesure ne concerne pas les contrats d'apprentissage.

Ecoles

Ecole Maternelle

Groupe Scolaire Jean Ferrat Ecole Maternelle 20 rue Elisée Clais 62250 Ferques

Tél. 03 21 92 86 31

Directeur: M. Pierre Pernet

Ecoles Primaires

Groupe Scolaire Jean Ferrat: L'école primaire Jules Ferry:

26 rue Elisée Clais
62250 Ferques
1 rue Jules Ferry
62250 Elinghen

Tél.: 03 21 92 85 64. Tél.: 03 21 33 77 14.

Directeur : M. Pierre Pernet Directeur : M. Laurent Baheux

L'assurance scolaire est prise en charge par la municipalité (formule de base) pour chaque enfant, auprès de la MAE. Ne rien verser directement à la MAE et remettre à l'enseignant de votre enfant l'attestation que vous recevez à votre domicile.



Recensement / Inscription électorale et carte d'électeur

L'âge requis pour être électeur est fixé à 18 ans accomplis, ce qui signifie que la condition de majorité doit être acquise au plus tard la veille du jour du scrutin. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et posséder une carte d'électeur. En dehors de cette situation, l'inscription sur la liste électorale doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Pour être valable pour un scrutin général ou partiel, elle doit être déposée au plus tard le 6ème vendredi précédant le premier tour du scrutin. Toute demande parvenue après cette échéance empêche le demandeur de participer à ce scrutin pour le premier comme pour le second tour.

Dans quel cas venir en Mairie?

- ==> Vous venez d'arriver dans la Commune
- ==> Vous avez changé d'adresse dans la Commune
- ==> Vous avez connu une modification de votre état civil

N.B: Si vous déménagez, vous devez faire un transfert sur les listes électorales de votre nouvelle commune.

Étape 1: Remplir la demande d'inscription électorale (CERFA), que vous soyez Français ou ressortissant de l'Union Européenne, entre le 1er Janvier et le 31 Décembre. L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année.

Étape 2 : Pièces à joindre :

Carte d'identité / Justificatif de Domicile de moins de 3 mois.

En l'absence de justificatif de domicile, joindre celui de l'hébergeant, ainsi qu'une copie de sa carte nationale d'identité et une attestation sur l'honneur d'hébergement faite par celui-ci

Livret de Famille pour le fichier Population.

Vous recevrez votre carte d'électeur par voie postale.

Mairie - 31 rue Elisée Clais - Tél. 03.21.10.23.70.

Demander Ludiwine Caron.

Recensement militaire

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger).

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire....)

Etape 1:

Se présenter en mairie entre le mois des 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Etape 2:

Présenter les documents suivants:

Livret de Famille / Pièce d'identité (carte ou Passeport)

Etape 3:

Il sera demandé les renseignements suivants :

Niveau d'études / Diplôme en cours de préparation

Etape 4:

Signature - réception de l'attestation de recensement en Mairie.

Les recensements sont envoyés tous les 3 mois au Bureau du Service National de Valenciennes.

Etape 5:

Réception de la convocation pour la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) l'année suivante.

Le service urbanisme

Construction d'une habitation, d'un garage, d'un abri de jardin, d'une véranda... Création d'une clôture, pose de vélux, le changement de fenêtre etc... Tous les travaux nécessitent une demande d'autorisation d'urbanisme à déposer en mairie.

Plusieurs types de demandes existent :

Permis de Construire (PC)

- Construction neuve sur un terrain nu
- Travaux d'extension de plus de 40 m² de surface de plancher
- Travaux modifiant la structure porteuse d'un bâtiment

Permis d'aménager (PA) :

- Lotissement

Déclaration préalable (DP)

- Division parcellaire
- Travaux de modification d'aspect extérieur
- Travaux de création de moins de 40 m² de surface de plancher
- Création de clôture

Certificat d'Urbanisme (CU)

- Connaître le droit d'urbanisme sur le terrain
- Savoir si une opération est envisageable avant d'engager des frais (notaire, géomètre).

Chaque imprimé doit être rempli et complété des documents demandés dans le bordereau de pièces jointes (plans, photos, notice, etc. ...).

Tél. 03.21.10.23.70

Demander Ludiwine Caron.
electionsurbanisme@ferques.fr

Bibliothèque

A Ferques, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

2 rue Elisée Clais - Contact : Vanessa au 03.21.92.17.30.

Ou bibliotheque.ferques@orange.fr

L'inscription est GRATUITE pour les habitants de La Terre des 2 caps.

Les huit bibliothèques municipales du territoire de La Terre des 2 Caps fonctionnent en réseau.

Accès **gratuit** à l'ensemble des ressources documentaires.

Emprunt avec une **carte d'abonnement unique**. *Les documents sont répertoriés dans un catalogue collectif.*



Réservation de documents en ligne.

Actions culturelles variées et de qualité : Heure du conte, éveil musical, ateliers de lecture ou créatifs... Surveillez le programme !

Se renseigner, adhérer...

Voir Vanessa Deneuville en bibliothèque ou se rendre dans l'une des bibliothèques du territoire, ou se connecter sur http://www.biblio2caps.fr/

Pour tout renseignement sur les salles à louer (Salle du Mont Saint Pierre et Salle Jules Ferry), rendez-vous sur www.ferques.fr

Marché de Marquise

Un Bus est à votre disposition chaque jeudi!

9h ==> Place d'Elinghen 9h05 ==> Lieu-dit Le Café Fasquel Rue Louis Sénéchal - Ferques 9h10 ==> Parking du Groupe Scolaire Jean Ferrat, Rue Elisée Clais - Ferques.



- 18 places disponibles
- Priorité aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.
- Réservation en Mairie au plus tard la veille (03.21.10.23.70).



Pour être averti des informations de la mairie en temps réel, installez l'application MA MAIRIE EN POCHE sur votre smartphone!

Vous téléchargez l'appli sur Google Play ou Apple Store, vous tapez 62250 - et arrivez sur la commune de Ferques. Cliquez sur m'abonner et c'est fait! Gratuit et sans inscription, vous pouvez vous désabonner quand vous voulez.

Acte de naissance



==> 3 types de Documents:

- Copie intégrale
- Documents comportant des informations sur la personne, ses parents ainsi que les
- mentions marginales
- Extrait sans filiation

- Extrait avec filiation

Ne comporte que des informations sur la personne et les mentions margin<mark>ales</mark>

==> Qui peut faire la Demande?

La personne concernée par l'acte si majeure, son représentant légal ou son conjoint - Ses ascendants ou descendants - Certains professionnels (avocats...). L'extrait sans filiation est disponible pour toutes personnes, sans justification.

Comment l'obtenir ?

Etape 1 : Se présenter en Mairie

Etape 2 : Veuillez vous munir des documents suivants : Pièce d'identité pour une demande de copie intégrale ou extrait avec filiation - Document prouvant la relation avec la personne concernée par l'acte (livret de famille ou autre actes civils) sauf si les informations figurent sur l'acte demandé (Si vous êtes parents ou enfants)

Etape 3: L'acte vous sera délivré immédiatement

Vous pouvez également effectuer ces demandes:

En ligne : Sur le site de la Commune www.ferques.fr

Par courrier : Demande adressée par courrier sur papier libre.

Acte de mariage



==> 3 types de Documents :

- Copie intégrale
 Extrait avec filiation
 Documents comportant des informations sur les époux, leurs parents ainsi que les mentions marginales (divorce...)
- Extrait sans filiation, qui ne comportent que des informations sur les époux et les mentions marginales

Qui peut faire la Demande?

Chacun des époux - Leurs ascendants ou descendants - Certains professionnels (avocats..). L'extrait sans filiation est disponible pour toutes personnes, sans justification.

Comment l'obtenir ?

Etape 1 : Se présenter à la Mairie de votre mariage.

Etape 2 : Veuillez préparer les documents suivants : Pièce d'identité pour une demande de copie intégrale ou extrait avec filiation - Document prouvant sa relation avec l'un des époux (livret de famille ou autre actes civils)

Etape 3 : L'acte vous sera délivré immédiatement

Vous pouvez également effectuer ces demandes:

- <u>- En ligne</u>: **s**ur le site de la Commune www.ferques.fr, rubrique « téléservices » ou sur le site téléservice acte-etat-civil.fr
- <u>- Par courrier</u>: sur papier libre, dans une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour.

Acte de décès



==> 1 seul type de document:

- Copie intégrale

Il reprend l'intégralité des éléments figurant sur l'acte de décès.

==> Qui peut en faire la Demande ?

Toute Personne, sans justification

Comment l'obtenir?

Etape 1:

Se présenter en Mairie . Vous avez également la possibilité de passer par la Mairie du dernier domicile du défunt.

Etape 2:

Fournir simplement les noms et prénoms du défunt ainsi que la date du décès.

Etape 3:

L'acte vous sera délivré immédiatement

Vous pouvez également effectuer ces demandes :

- En ligne : sur le site de la commune : www.ferques.fr
- Par courrier, sur papier libre, dans une enveloppe timbrée



Cimetières

Deux cimetières et deux columbariums:

- Cimetière et columbarium de Ferques Rue Elisée Clais.
- Cimetière et columbarium d'Elinghen Rue de la Basse-Ville.

Procédures en cas de décès :

Étape 1:

Déclaration de décès par l'entreprise de Pompes funèbres.

Étape 2 selon la situation :

Pas de caveau :

La Mairie répertorie les emplacements et donne rendez-vous à la famille pour choisir la place et l'espace du caveau (2,4,6 places).

La Mairie assure un suivi sur le chantier et un état des lieux avant et après l'enterrement

Avec un caveau:

La demande d'ouverture du caveau est faite par les Pompes funèbres.

Columbarium:

Les chambres du columbarium sont de 3 à 10 places.

Il existe une procédure de caveau d'attente lorsque la Mairie se trouve en manque de place ou autres situations (familiale, financière)

ARTISANS - ENTREPRENEURS

(Numéro correspondant sur le plan - et positionnement)

- (A2) Jean-Marc Gavois Garage automobile «Entre 2 villes» 29 rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03.21.33.78.98.
- 2 (C4) Thierry Coeugniet Maçonnerie 36 rue Raymond Poincaré 62250 FERQUES 03.21.32.29.63. - 06.73.95.28.88.
- 3 (C3) Jean-Louis Dhuème Peinture 5 bis rue Jules Ferry - 62250 Ferques 06.81.33.24.12.
- 4 (B2) -Stéphane Sergent Ferquobois - Menuiserie 25 rue Elisée Clais - 62250 Ferques 03.21.33.29.98.
- 5 (C4) -Bruno Dufossé Electricien 2 rue Raymond Poincaré 62250 Ferques 03.21.33.23.21.
- 6 (A2) -Fabrice Sueur Electricité Fermetures Ferquoises 35 rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03.21.83.46.15.

- 7 David Plombier Plombier - Chauffagiste 38 rue du Colonel - 62250 FERQUES 06.59.50.70.71 - 03.21.33.67.74.
- 8 (B2) Ludovic Sergent Menuiserie - Maçonnerie 25 rue Elisée Clais - 62250 Ferques 03.61.13.62.07 - 03.21.33.76.38.
- (A3) Christophe Dufour
 CD Carrelages
 rue du Courgain 62250 Ferques
 O3.21.32.57.42 O6.67.82.19.61.

■ ESTHÉTIQUE - BIEN-ÊTRE

- (0) (B3) Dorothée Dehedin Couleur et Douceur Esthétique et conseil en image 36 rue Elisée Clais 62250 Ferques 07.82.13.08.62.
- (C4) -Sylvie Calonne Relaxologue 27 rue Raymond Poincaré 62250 Elinghen 09.77.54.24.53. - 06.84.30.89.46. sylvie.calonne@wanadoo.fr
- (B1) Béatrice Labarre Institut Taille Fine 53 ter rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03.21.92.56.87.
- (B3) Marlène Fasquel Tralal'Hair - Coiffure 39 rue Elisée Clais - 62250 Ferques 03.21.30.02.16.

Lya Coiffure à domicile 06.23.30.96.42 lya.coiffure@hotmail.fr

Amandine BUTEZ Coiffure à domicile 06.60.42.42.93.

Left Style Coiffure à domicile 03.59.70.13.66. (A2) - Un temps pour L Prothésiste ongulaire diplômée et technicienne en pose de Cils à Cils 3 rue Victor Hugo - 62250 Ferques 06.70.49.17.40.

SANTE - PARAMEDICAL

(B3) - Pharmacie Waeterloos 33 bis rue Elisée Clais - 62250 Ferques Tél. 03.21.92.84.38.

(B3) - Infirmière Corinne Butel 33 rue Elisée Clais – 62250 Ferques 03.21.33.59.76.

(B2) - Infirmière Marie François 34 rue Louis le Sénéchal Tél. 03.21.33.85.81.

18 (A2) - Infirmière Fabienne Hénaux 1 ter rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques - 03.21.83.04.37.

19 (B2) - Cabinet de Kinésithérapie Camille Delliaux - Laurence Latteux 34 rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03.21.33.20.63.

(B2) - Cabinet de Kinésithérapie Gilles Labarre 53 B rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03 21 87 61 01

■ MÉTIERS DE BOUCHE

COURS D'ANGLAIS

- Alexandra Montigny
 Au p'tit creux des Carrières
 1 rue Elisée Clais 62250 Ferques
 06.21.02.70.69.
- 21 Alexandre Montigny Boulanger Pâtissier - Le Paradis Sucré 25 rue Louis le Sénéchal 62250 Ferques 03.21.92.85.65
- Dorothée Laniesse
 Gourmandises et Cie
 4 bis rue des Carrières
 62250 Ferques
 06.52.63.23.13.
 gourmandisesetcie.ferques@hotmail.com
- 23 François Bense
 16 rue des carrières 62250 Ferques
 Transformation et conservation
 de viande de boucherie.
 03.21.30.35.66.

24 Marian Bohling - English expliqué 14 rue du Colonel - 62250 FERQUES 03.21.32.60.83. marian.bohling@orange.fr

FLEURS

Dérine GORET
Le jardin d'Emma - Fleuriste
30 bis rue Elisée Clais
62250 Ferques
03.21.91.16.10.

COUTURE
COUTUR

08 92 97 64 12

■ LES CARRIÈRES

Carrières du Boulonnais

03.21.99.67.00 - Fax : 03.21.9<mark>9.67</mark>.10

Carrières de Stinkal

2 rue de Beaulieu 62250 Ferques

Téléphone : 03.21.32.39.45. Télécopie : 03.21.87.02.44

Carrières de la Vallée Heureuse

Rue Henri Barbusse - 62720 Rinxent Tél. 03.21.99.53.99

Magnésie et Dolomie de France

Elinghen - 62250 Ferques
Tél. 08 92 97 64 99 (2€99 par appel + prix de l'appel)



ASSOCIATIONS

SOCIAL

Actishop

Contact:

Mme Annie JOLY

24, rue Elisée Clais - 62250 Ferques

Tél. 03.21.83.74.41 - Fax: 03.21.32.38.74 https://www.actishop.org/

Les Restos du Cœur

Contact:

Mme Rigaux Anne

Tel. 06.32.54.70.57

La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)

Contact: M. Xavier Palao

L'Association du Travail

Contact:

M Michel Hurtrel

1, Rue de la Fontaine - 62250 Ferques Tél. 03.21.33.74.17

L'association des Anciens Combattants

Contact : M. Michel Bonningues

Chemin des Bardes - 62250 Ferques

Tél. 03 21 92 96 99

Ferk'Ados

Contact : Clarisse Ben ferk.ados@gmail.com

SPORT

Fergues Basket Club

Contact:

M. Nicolas Calonne

Tél. 06.22.27.10.82

USEF (Union Sportive d'Elinghen-Ferques)

Contact:

M. Frédéric Dufossé

Tél. 09.53.83.54.86

Les frelons des 2 Caps

Contact:

www.cardiogoal.fr

Alliance des Archers d'Elinghen-Ferques

Contact:

Mme Marie-Cécile Picquart

Tél. 03.21.36.44.87

Sport Evasion des 2 caps

Contact:

M. Fabrice SUEUR

33 Rue Louis le Sénéchal - 62250 Ferques www.sportevasiondes2caps.blogs.fr

Club de danse

Contact:

Actishop

Tél. 03.21.83.74.41.

Twirling Bâton

Contact: Mme Aurore Blangy

Tél. o6.88.95.08.55. dtc-twirling@hotmail.fr

Les Ailes d'Elinghen

Contact:

M. Gilles Dachicourt

Ferques

La Boule Ferquoise

62250 Ferques

Contacts: M. Max Lalloyeau Mme Catherine Lannoy labouleferquoise@gmail.com 9 rue Raymond Poincaré

LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

Association pour le Respect, la Défense et le Développement de l'Environnement de Ferques-Elinghen

Contact:

Mme Véronique Milien

27 rue des Noces - 62250 Ferques

Le Club des Aînés

Contact:

M. Yves CARON

Mairie - 31 rue Elisée Clais 62250 Ferques Tél. 03.21.10.23.70

Le Comité des Fêtes et Loisirs de Ferques

Contact:

Mme Nathalie Carbonnier

Mairie - 31 rue Elisée Clais 62250 Ferques Tél. 03.21.10.23.70

Jumelage Ferques/Upchurch

Contact:

M Christian Finance

62250 Ferques Tél. 03.21.99.78.68

Toujours Partant

Contact: M. Yvon Dedisse

yvon.dedisse@gmail.com - 0783224350

Commune de Ferques

MÉMO PRATIQUE

LE SOMMAIRE

Page 4:	Le service	technique
---------	------------	-----------

Page 5: Le CCAS

Page 6: Le service Enfance - Jeunesse

Page 7 : Etudiants et Lycéens

Page 8: Ecoles

Page 9 : Recensement / Inscription électorale et carte d'électeur

Page 10 : Recensement militaire
Le service urbanisme

Page 12: Bibliothèque

Page 13: Marché de Marquise
Page 14: Acte de naissance
Page 15: Acte de mariage
Page 16: Acte de décès
Page 17: Les cimetières

Page 18: Artisans et entrepreneurs

Page 19 : Esthétique - Bien-être - Santé - Paramédical

Page 20 : Métiers de bouche - Cours d'anglais - Fleurs - Gîtes

Page 21: Les Carrières

Page 22: Associations (Social et sport)

Page 23 : Associations (Sport suite - Loisirs et environnement)

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS: 18

SMUR: 15

GENDARMERIE: 17

SECOURS DEPUIS UN MOBILE : 112

CENTRE ANTIPOISON DE LILLE: 08.25.81.28.22